

Les violences faites aux femmes, il faut que ça arrête

Parler de violence n'est pas un sujet facile, mais on doit le faire si on veut que cela cesse et si on veut aider les femmes qui en sont victimes.

Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes débutent le 25 novembre et se terminent le 6 décembre, journée de commémoration et d'action contre ces violences. Cette année, la pandémie a mis en lumière des situations de violence faite aux femmes que plusieurs ignoraient. On parle ici de violences conjugales, sexistes ou sexuelles bien sûr, mais aussi de violences systémiques qui, elles, sont plus insidieuses. Il peut s'agir de barrières d'accès à des services pour les femmes ou d'indifférence face à leurs besoins. Ce genre de violence touche beaucoup de femmes. Les femmes autochtones, racisées, handicapées, LGBTQ+ les connaissent bien, mais aussi les travailleuses de la santé et de l'éducation qui n'ont pas reçu le support qu'elles méritaient alors qu'elles travaillent tous les jours à combattre la COVID.

Le comité de conditions de vie et de travail des femmes (CCVTF) du SEPB-Québec vous invite à poser les gestes suivants pour que cesse les violences faites aux femmes :

- Prenez-vous en photo en faisant le geste « STOP » avec la main comme sur la photo ci-jointe) partagez la sur les réseaux sociaux avec le hashtag #ilfautquecaarrete #ithastostopnow.
- Utilisez le cadre pour votre photo de profil Facebook à l'effigie des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes

- Utilisez la signature de courriel des 12 jours d'action.

-Votre CCVTF



Prenez-vous en photo en faisant le geste « STOP » avec la main.



Le cadre pour la photo de profil et la signature de courriel.

Voici quelques ressources en violence conjugale ou familiale :

- SOS violence conjugale www.sosviolenceconjugale.ca, Tel.: 1-800-363-9010
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale : maisons-femmes.qc.ca
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels CAVAC 1-866-532-2822